

Le Projet

Contexte et objectifs

Des familles de voyageurs résident depuis l'après guerre sur la commune de Neschers.

Les diagnostics menés à l'occasion de la rédaction des 2 schémas départementaux recensent plusieurs besoins en matière d'habitat sur ce territoire. Parmi ceux-ci, des familles résidant en habitat mobile (caravane ou mobil-home) et en algéco sur un terrain communal au cœur du centre bourg sont identifiées, au regard de la précarité de leur condition d'habitat, comme public prioritaire pour la réalisation d'une opération d'habitat adapté.



Caractéristiques d'adaptation de l'habitat aux besoins :

Aménagement du terrain en fonction des besoins et attentes (présence ou non d'une pièce de vie, plusieurs sanitaires).

Chauffage poêle à bois pour maîtrise des coûts énergétiques.

Montant du loyer pour les ménages :

Montant forfaitaire en fonction de la taille du terrain et de la pièce de vie (de 45 € à 95€ / mois)

Aide(s) au logement perçue(s) :

Fonds de Solidarité Logement sous condition de ressources

Présentation synthétique de l'opération

Lieu : **Neschers**

Année : 2013

Type d'opération : Terrains familiaux

Nombre de logements : 11 terrains, 34 places caravanes

Nombre de destinataires : 16 locataires (environ 35 personnes au total)

Portage du projet et partenariat

La Communauté de communes Couze Val d'Allier pilote ce programme, réalise les acquisitions foncières ainsi que tous les aménagements nécessaires pour la voirie et les espaces communs et assure la gestion locative des terrains.

La ville de Neschers participe à la coordination du programme.

L'Etat participe au soutien financier des différentes opérations menées.

Le Conseil général assure un financement des terrains familiaux, participe à l'élaboration du diagnostic social et assure un suivi social des familles.

L'AGSGV 63 accompagne la collectivité dans la définition et le suivi du programme

L'opération

Présentation technique

11 lots d'une surface comprise entre 200m² et 356 m²
Surface de bâti (*hors caravane*) de 20 à 35 m²

L'habitat caravane est le logement principal. Chaque terrain est doté d'un équipement individuel qui comprend un bloc sanitaire, une pergola et pour certains, une pièce de vie (entre 16m² et 24 m²).

Le site d'opération

Superficie d'ensemble de l'opération : 5 200m²

Mode d'acquisition /origine du foncier: parcelle propriété communauté de communes Couze val d'Allier.

Environnement/localisation dans la commune : sur le lieu de vie historique des familles, dans le tissu urbain, au cœur du centre bourg.